



Le dispositif UNSS « jeunes officiels » répond à la fois à un besoin d'organisation et à un objet de formation de nos élèves. Pour répondre à cela deux actions doivent être mise en place : formation et certification. Ces deux actions doivent être dissociés.

**Les étapes de la formation :**

○ **Formation dans les associations sportives**

A l'initiative de chaque association sportive. Cette action est à intégrer dans les projets d'AS.

○ **Formation district UNSS**

A l'initiative du délégué ou des animateurs d'A.S. du district.

Organisation par le délégué de district ou des animateurs d'A.S. du district.

Actuellement, les stages existent dans quelques districts et dans seulement 2 activités (handball et basket-ball). Il reste à créer de nouveaux stages et à faire remonter toutes les initiatives au service départemental pour la certification des élèves.

Tous les élèves souhaitant suivre le stage doivent être accueillis.

Les formateurs doivent inciter les élèves à participer au stage départemental.

○ **Formation départementale UNSS**

A l'initiative du service départemental ou des animateurs d'A.S. du département.

Organisation par le service départemental en liaison avec l'équipe d'encadrement du stage.

Actuellement 12 stages :

- Elèves de collège dans les activités handball, basket-ball, volley-ball, badminton, gymnastique, badten
- Elèves de collège et de lycée danse, badminton, escalade
- Elèves de lycée handball, volley-ball, foot-ball.

Les stages sont organisés sur une demi-journée ou une journée (le mercredi ou le vendredi qui précède les vacances de Noël.

Une capacité d'accueil est définie par les formateurs en fonction des installations et de l'encadrement. Une répartition équitable doit être mise en place au niveau des élèves accueillis (2 élèves minimum par établissement et éventuellement un maximum par établissement). Une priorité peut-être donnée aux élèves ayant le niveau district.

Les formateurs doivent inciter les élèves à participer au stage académique ainsi qu'aux finales académiques même si leur équipe n'est pas qualifiée, pour les meilleurs d'entre eux.

○ **Formation académique UNSS**

A l'initiative du service régional. Organisation par le service régional.

Actuellement, stage d'un jour et demi (vendredi et samedi matin en février) pour les activités handball, basket-ball, rugby, danse, lutte et tennis de table.

Propositions à la validation du groupe de pilotage départemental du projet Jeunes Officiels

## **Les étapes de la certification :**

### ○ Niveau district

La certification de district est la validation d'une entrée en formation ou un niveau de compétence minimal.

Un élève qui participe à un stage ou qui lors d'une rencontre valide un nombre de compétences minimales (fiche évaluation activité) obtient une certification de district.

Le jeune officiel reçoit une carte de niveau district. Ceci est une reconnaissance de son investissement et une incitation à poursuivre.

### ○ Niveau départemental

Un élève obtient la certification départementale sur le terrain.

Les formateurs peuvent lors d'un stage proposer le niveau départemental mais la validation ne sera rendue effective que lors des rencontres du mercredi.

Si jeune officiel souhaite faire le stage académique et qu'il n'a pas eu l'occasion d'officier ou d'être validé sur le terrain, il sera pris en compte l'avis émis lors du stage départemental.

### ○ Niveau académique

Rappel : le niveau académique n'est pas remis en question au cours du temps. Cela conduit à faire la proposition suivante :

« Les benjamins ne peuvent obtenir une certification de ce niveau qu'à titre exceptionnel. »

Un élève obtient la certification académique sur le terrain.

Les formateurs peuvent lors d'un stage proposer le niveau académique mais la validation ne sera rendue effective que lors des rencontres du mercredi.

Une attention toute particulière est à porter à ce niveau car cette validation est le sésame pour officier aux championnats de France dans un grand nombre d'activités.

### ○ Niveau national et international

Uniquement sur les compétitions du niveau.

## **Les équivalences:**

Il est demandé à chaque responsable d'activité de rechercher le protocole qui permet aux Jeunes officiels UNSS d'obtenir une équivalence dans le cadre fédéral. Les protocoles existants seront mis en ligne sur le site académique.

Les élèves ayant une certification fédérale peuvent obtenir une équivalence UNSS à demander auprès du service départemental UNSS.

Hors protocole existant, il sera demandé aux responsables d'activité de créer des niveaux d'équivalence (Fédéral => UNSS).